



Port-Louis - 1<sup>er</sup> juin 2024

# Règlement

## L'Orient Raid 2024

Version initiale le 26 février 2024.

Modification n°1 à l'article 3.3 le 14 mars 2024 : ouverture du **Raid Family** aux adolescents de 12 ans et plus dans l'année.

Modification n°2 à l'article 3.3 le 2 avril 2024 : ouverture du **Raid Adultes** à une personne de 16 ou 17 ans dans l'année.

Modification n°3 aux articles 1 et 3.2 le 14 mai 2024 : modification de la répartition des places entre les deux parcours (**Raid Adultes** : 45 ; **Raid Family** : 55) et avancée de l'horaire de départ pour la catégorie Louis Senior à 12h.

### *Présentation*

Le Club d'Orientation Lorientais, association loi 1901, organise **L'Orient Raid 2024** qui se déroulera le samedi 1<sup>er</sup> juin 2024, conformément aux dispositions du présent règlement.

**L'Orient Raid 2024** comporte deux parcours de distances différentes : **Raid Family** (environ 23 km) et **Raid Adultes** (environ 40 km).

**L'Orient Raid 2024** est une épreuve sportive multisports organisée en milieu naturel et urbain, conçue de façon ludique. Le but étant de s'amuser en famille, de se surpasser sportivement, d'apprendre aux plus jeunes à lire une carte et à se repérer dans l'espace.

Le raid sera couru par équipe de 2 personnes (un adulte et un adolescent ou deux adultes pour le **Raid Family** et deux adultes pour le **Raid Adultes**) qui devront faire ensemble, la totalité des épreuves.

L'organisateur se réserve le droit, s'il le juge nécessaire, de modifier les parcours.

Chaque concurrent reconnaît par sa signature de la fiche d'inscription, avoir pris connaissance du règlement du raid et s'engage à le respecter.

L'organisateur se réserve le droit de modifier le présent règlement en fonction des nécessités de l'organisation. Dans ce cas, il en informera les concurrents déjà inscrits.

## 1. Programme

Le samedi 1<sup>er</sup> juin 2024 au Stade du Patis – avenue du Fort de l'Aigle à Port-Louis (56290).

<b>Raid Adultes et Raid Family Louis Senior (2 adultes)</b>	<b>Raid Family P'tit Louis et Grand Louis (1 adulte et 1 adolescent)</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>• Entre 10h00 et 11h15 : accueil et retrait des dossards</li><li>• Entre 10h30 et 11h30 : accueil VTT parc fermé</li><li>• 11h45 : Briefing</li><li>• 12h00 : départ</li><li>• 17h45 : fin du Raid</li><li>• 18h00 : remise des prix</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Entre 11h00 et 12h15 : accueil et retrait des dossards</li><li>• Entre 11h30 et 12h30 : accueil VTT parc fermé</li><li>• 12h45 : briefing</li><li>• 13h00 : départ</li><li>• 17h45 : fin du raid</li><li>• 18h00 : remise des prix</li></ul>

## 2. Parcours

- 2.1. Le parcours du **Raid Family** est d'environ 23 km, celui du **Raid Adultes** d'environ 40 km.
- 2.2. Le parcours est tracé principalement en milieu naturel et urbain. La progression se fait essentiellement en VTT, avec diverses épreuves durant la progression : courses d'orientation, trail, stand-up-paddle, épreuves surprises, etc. Les modes de déplacement motorisés ou à assistance électrique ne sont pas autorisés.
- 2.3. La progression des équipes se fait principalement en lecture de carte type IGN, IOF, rallye photo ou road-book. Savoir s'orienter est indispensable. Les équipes reçoivent de l'organisation, les documents support, elles s'engagent à respecter les indications portées sur ces documents. Les aides électroniques à la navigation sont interdites.
- 2.4. Des barrières horaires et modifications de parcours peuvent être mises en place pour les équipes retardataires.
- 2.5. Certaines épreuves seront au score, c'est à dire pointage dans un ordre libre sans temps limité. D'autres épreuves seront en ligne, donc pointage dans l'ordre imposé.
- 2.6. Les concurrents doivent respecter impérativement le code de la route, les autres usagers, la nature et les propriétés privées.
- 2.7. Spécificité du VTT : le port du casque est obligatoire et il doit être attaché. Si vous utilisez un support carte (recommandé), il doit être réalisé sans bord saillant. Les

extrémités et protubérances doivent être protégées. Déposez votre VTT au lieu indiqué par l'organisation, avant le briefing.

- 2.8. Spécificité du stand-up-paddle : le port du gilet de sauvetage et de chaussures fermées est obligatoire. Les concurrents doivent, à l'inscription, attester sur l'honneur leur aptitude à savoir nager et s'immerger.
- 2.9. L'organisation se réserve le droit d'interdire à un concurrent de partir ou de poursuivre la compétition, si l'état de santé du concurrent est jugé préoccupant.
- 2.10. Aucune assistance n'est admise pendant la course et les concurrents effectueront le raid en autonomie totale.

### 3. Engagement

- 3.1. Ouverture des inscriptions le 1<sup>er</sup> mars 2024 et clôture le 26 mai 2024. Pas d'inscription sur place.
- 3.2. Le nombre d'équipe de deux concurrents est limité à 55 pour le **Raid Family** et à 45 pour le **Raid Adultes**. Une liste d'attente sera établie au-delà de ce nombre et tout dossier incomplet sera mis en liste d'attente.
- 3.3. Le parcours **Raid Family** est ouvert à tout adolescent âgé de 12 ans et plus dans l'année et attestant sur l'honneur être apte à nager 25 m et à s'immerger. Il devra être accompagné impérativement d'une personne âgée de 18 ans le jour de l'épreuve. Le parcours **Raid Adultes** est ouvert aux personnes majeures le jour de l'épreuve et au plus à une personne de 16 ou 17 ans dans les mêmes conditions que citées supra pour les personnes mineures.
- 3.4. Le formulaire d'inscription est accessible en ligne : [https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfpSwrgpuKCQpwi\\_7\\_Fxu6yeO8cTpwiqvGrBH7v0-AAGgsxoQ/viewform?usp=sharing](https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfpSwrgpuKCQpwi_7_Fxu6yeO8cTpwiqvGrBH7v0-AAGgsxoQ/viewform?usp=sharing)
- 3.5. La liste des équipes dont l'inscription est confirmée par l'organisation à réception du dossier complet sera accessible sur le site : [www.lorientraid.co-orient.fr/](http://www.lorientraid.co-orient.fr/)
- 3.6. Tout renseignement sur l'inscription peut être demandé par courriel à : [lorientraid@co-orient.fr](mailto:lorientraid@co-orient.fr)
- 3.7. Le **Raid Adultes** est composé d'une seule catégorie. Le **Raid Family** est composé de trois catégories en fonction de l'âge de l'équipier mineur :
  - 'P'tit Louis' : de 12 à 14 ans (année 2010 à 2012) ;
  - 'Grand Louis' : de de 15 à 17 ans (année 2007 à 2009) ;
  - 'Louis Senior' : équipes composées de deux adultes.
- 3.8. **Pièces à fournir (impérativement, tout dossier incomplet sera mis en liste d'attente) :**
  - Le bulletin d'inscription renseigné en ligne (la validation du formulaire vaut signature par les deux équipiers)

- Un certificat médical par équipier de moins d'un an à la date de l'épreuve, mention obligatoire « pratique en compétition des raids multisport » ou présentation d'une licence FFCO ou FFTri.
- Autorisation parentale pour les équipiers âgés de moins de 18 ans (voir modèle).
- Le paiement et la caution par équipe (chèque d'inscription ou paiement par virement + chèque de caution pour la location du matériel et remis ou détruit à la restitution du matériel) à l'ordre du Club d'Orientation Lorientais.

### 3.9. Droits d'engagement :

	avant le 15 avril <i>tarif préférentiel</i>		à partir du 15 avril <i>tarif ordinaire</i>	
	Raid Family	Raid Adultes	Raid Family	Raid Adultes
<b>Inscription par équipe</b>	30€	50€	40€	60€
<b>Chèque de caution</b> (pour le prêt de matériel, restitué en fin d'épreuve ou détruit)	50€			
<b>Lot souvenir</b>	Inclus			

### Dossier complet à envoyer :

- par courrier à :

Club d'Orientation Lorientais  
M. Matthieu HALLÉPÉE  
10 Kerulvé  
56850 CAUDAN

- Ou par courriel à : [lorientraid@co-orient.fr](mailto:lorientraid@co-orient.fr). Dans cette hypothèse le paiement de l'inscription peut se faire par virement (RIB de l'association en annexe) et le chèque de caution peut être remis lors du retrait du dossard.

### 3.10. Tout désistement devra être signalé au plus tôt. Les frais d'inscription ne seront remboursés, après le 26 mai 2024, que si l'organisation remplace l'équipe par une équipe de la liste d'attente.

## 4. Équipement

### 4.1. Fourni par l'organisation :

- 1 Stand-up-paddle par équipe avec pagaie et gilets de sauvetage
- Carnet de route et cartes
- 1 puce électronique par équipe
- Dossard

### 4.2. Obligatoire par équipe :

- Le téléphone portable (dont le numéro a été donné à l'organisation) sous pochette étanche
- Matériel d'orientation (boussole, crayon)
- Kit de réparation VTT
- Trousse de premier secours avec une couverture de survie
- Sifflet

#### 4.3. Obligatoire par équipier :

- Chaussures et tenue adaptées aux activités du raid
- VTT
- Casque rigide homologué CE et gants
- Sac à dos avec réserve d'eau 1 litre minimum et vivres de course pour l'après-midi (raid se déroulant en autonomie). Le sac permet aussi de ramener vos déchets.

## 5. Chronométrage

- 5.1. Le chronométrage de ce raid est réalisé avec du matériel électronique SPORTident.
- 5.2. Une puce électronique est fournie par équipe. Celle-ci est à porter au doigt, lien de sécurité serré au poignet.
- 5.3. Le parcours comporte un certain nombre de points de contrôle, matérialisés par une toile orange et blanche accrochée à une balise électronique. Ces points de contrôle doivent impérativement être pointés en équipe.
- 5.4. Le temps de référence sera celui du dernier membre de l'équipe. Cependant, les concurrents doivent aussi rester à tout moment à vue et à voix.
- 5.5. Les équipes sont responsables de la bonne validation des points de contrôle sur la puce tout au long du parcours (flash lumineux et bip sonore). Le non-pointage des points de contrôle entraîne des pénalités.
- 5.6. La lecture de la puce à l'arrivée permet de fournir les informations pour composer le classement. Cette puce est à rendre lors de l'arrivée finale, même en cas d'abandon.
- 5.7. L'objectif sur le raid est donc de rallier l'arrivée dans un minimum de temps avec un maximum de balises poinçonnées.
- 5.8. Un concurrent contraint d'abandonner doit prévenir avec l'aide de son coéquipier, le point d'organisation le plus proche ou téléphoner au numéro donné par l'organisation. L'abandon d'un concurrent entraîne la mise hors course de l'équipe. Le coéquipier peut poursuivre le raid hors classement après autorisation de l'organisation et/ou prise en charge de son équipier.
- 5.9. Un poste de secours est présent sur le raid et mettra en œuvre les moyens adaptés à chaque situation.
- 5.10. Les concurrents ont obligation de porter assistance à toute personne qui se trouverait en difficulté.
- 5.11. Un concurrent ou une équipe ne respectant pas le présent règlement sera pénalisé ou disqualifié.
- 5.12. Les premières équipes des catégories '*P'tit Louis*' et '*Grand Louis*' seront récompensées. D'autres récompenses seront remises par tirage au sort. Un lot souvenir sera remis à chaque équipe partante.

## **6. Assurance et responsabilité**

- 6.1. L'épreuve est couverte par une assurance en responsabilité civile souscrite par l'organisation, conformément aux dispositions des articles mentionnés dans le livre III du Code du Sport (L321-1 / L331-9 / D321-1).
- 6.2. Les participants s'engagent à cette épreuve sous leur propre responsabilité. Les concurrents doivent être en possession d'une couverture responsabilité civile et individuelle accident garantissant les risques inhérents à leur participation.
- 6.3. Par le fait de s'inscrire à **L'Orient Raid 2024** chaque concurrent déclare être pleinement conscient des risques inhérents à la pratique des disciplines sportives (VTT, course d'orientation, stand-up-paddle, etc.) en milieu naturel et sur des routes ouvertes à la circulation.
- 6.4. Les concurrents s'engagent à n'emprunter les itinéraires proposés que sous leur propre responsabilité et appréciation. Ils dégagent par avance les organisateurs de toutes responsabilités pénales et civiles en cas d'accident corporel ou matériel qui pourraient survenir. Ils s'engagent à renoncer à tout recours contre l'organisation pour les dommages ou vols de matériel personnel survenant avant, pendant ou après le raid.
- 6.5. En cas de force majeure (par exemple, alerte météorologique orange ou rouge, avis de l'autorité publique, etc.) l'organisation se réserve le droit d'annuler la manifestation à tout moment.

## **7. Environnement**

- 7.1. Certaines zones du parcours se trouvent en zone spéciale de conservation Natura 2000 ou appartiennent au Conservatoire du Littoral, ou à des propriétaires privés qui nous autorisent à y accéder.
- 7.2. En respectant les tracés autorisés, la signalisation des zones de nidification, l'organisation s'engage et contribue ainsi au respect de l'environnement, à la protection de l'habitat et de la faune et de la flore.
- 7.3. Les concurrents s'engagent à respecter les consignes données par l'organisation.
- 7.4. En cas d'abandon de déchet ou dégradation des sites par un concurrent, l'équipe sera mise hors course, sans toutefois dégager le concurrent de sa responsabilité civile.

## **8. Droit à l'image et CNIL**

- 8.1. Les concurrents acceptent l'exploitation par l'organisation des prises de son, images et photos prises sur les lieux de course, ceci sans limitation ni dans le temps, le support, la quantité ou le mode de diffusion.

- 8.2. Ils acceptent aussi le port de toutes marques attachées à ce raid, sur toutes les parties ou support prédéfinis.
- 8.3. Conformément à la loi informatique et liberté du 6 Janvier 1978, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification aux données personnelles vous concernant.
- 8.4. L'organisateur s'engage à protéger et ne pas diffuser les données personnelles à des tiers, à l'exception de la Fédération Française de Course d'Oriente / FFTRI et des autorités publiques le cas échéant. Les données sont conservées un an.

## Fin du règlement

Lorient, le 14 mai 2024

Le président du Club d'Oriente Lorientais

Élie Pradeilles-Rivoal



## Annexe :

### RIB du Club d'Oriente Lorientais (association loi 1901 organisatrice)

À utiliser pour un règlement de l'inscription par virement. Attention, dans ce cas, ne pas oublier le chèque de caution à remettre lors du retrait du dossard.

#### CREDIT AGRICOLE DU MORBIHAN

#### RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE - IBAN

	Banque	Guichet	Numéro de compte	Clé
<b>RIB FRANCE</b>	16006	41021	48604302710	60
<b>IBAN ETRANGER</b>	FR76 1600 6410 2148 6043 0271 060			<b>BIC</b> AGRIFRPP860
<b>Domiciliation</b>	<b>Nom et adresse du titulaire</b>			
GUIDEL (41021)	CLUB D'ORIENTATION LORIENTAIS CITE SALVADOR ALLIENDE 12 RUE JEAN BAPTISTE COLBERT 56100 LORIENT			
<b>Tél :</b> 0297659601				

FILVERT :  
09 74 75 56 56 \*

INTERNET :  
www.ca-morbihan.fr \*

INTERNET MOBILE :  
ca-mobile.com \*

Caisse Régionale de Crédit Agricole Mutuel du Morbihan société coopérative à capital variable, agréée en tant qu'établissement de crédit  
Siège social Avenue de Keranguen  
56956 Vannes Cedex 9 - 777 903 816 RCS Vannes  
Société de courtage d'assurances, immatriculée sous le n° 07 022 976 au Registre de l'ORIAS (Organisme pour le Registre des Intermédiaires en Assurances)  
Tél. 02 97 01 77 77 - Fax & nbsp; 02 97 01 75 04

\* Frais de communication facturés par votre opérateur télécom